

Diplôme d'État de masseur kinésithérapeute

Financement



Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

IFMK - APSAH LIMOGES
05.55.33.10.10

Accès à la formation

Publics visés :

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Admission sur dossier bac ou équivalent

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le DE de masseur-kinésithérapeute forme à la réalisation d'actes de rééducation, d'électro-physiothérapie ou de massage, manuels ou aidés d'appareils adaptés. Dans le cadre d'un projet thérapeutique individualisé, le "kiné" intervient pour prévenir ou limiter les conséquences fonctionnelles, physiques, psychiques, des déficiences ou des incapacités, du début de la maladie jusqu'à la réinsertion. Il peut également prévenir des troubles de l'appareil locomoteur, respiratoire, cardio-vasculaire, digestif ou génito-urinaire. Professionnel du bien-être, de la détente et de l'hygiène de vie, il exerce essentiellement à titre libéral, individuellement ou non. Il peut se spécialiser, en sport ou en thalassothérapie par exemple. La durée totale des études est de 5 ans (dont une année de sélection à l'Université)

Contenu et modalités d'organisation

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40025/>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00617940	du 01/09/2025 au 30/06/2030	Limoges (87)	IFMK - APSAH LIMOGES		Non éligible	